

DÉRIVES HUMANITAIRES: ÉTATS D'URGENCE ET DROIT D'INGÉRENCE

A l'heure où les troupes d'UNOSOM II se retirent de la Somalie, sous les commentaires assez critiques de la presse, l'ouvrage *Dérives humanitaires: Etats d'urgence et droit d'ingérence** se recommande plus que jamais par la lucidité de ses grilles de lecture.

Publié en tant que N° 1 des *Nouveaux Cahiers* de l'Institut universitaire d'études du développement de Genève, ce livre d'environ 150 pages se présente comme un ensemble pluridisciplinaire de réflexions sur le thème de l'ingérence humanitaire. Marie-Dominique Perrot, qui en a dirigé la publication, introduit, par ses *Propos*, le recueil, qui se scinde ensuite en quatre parties, intitulées respectivement *Lignes, Controverses, Paroles et Points d'appui*.

Les *Lignes* débutent par la contribution d'un juriste, Bernhardt Graefrath, qui, en traitant le thème «*Ingérence et droit international*», illustre les aspects juridiques du phénomène de l'ingérence, et note que «*(l)e problème de l'intervention humanitaire se pose lorsqu'il devient nécessaire de franchir la barrière de la souveraineté nationale pour porter secours à des êtres dans la détresse*», «*(l)es scénarios (étant) en général complexes, les cas dénués d'ambiguïté peu fréquents*» (p. 27).

En quelques pages très denses, Gilbert Rist examine «*(l)'origine de l'idéologie humanitaire et (la) légitimité de l'ingérence*». Interrogeant l'idéologie de l'ingérence humanitaire, il est d'avis que, reflétant les valeurs de «*l'universalisme*», de «*l'individualisme*» et de la «*la (sur)vie biologique*» véhiculées par la philosophie des Lumières et le positivisme, elle est clairement occidentale (pp. 36 et 37). Par ailleurs, réunissant des traits propres à l'imaginaire occidental, elle «*s'inscrit... dans un système caractéristique de la modernité occidentale qui permet de légitimer une action injustifiable en se réclamant d'une valeur indiscutable*» (p. 45).

C'est également sur le syntagme d'«*ingérence humanitaire*», cette alliance de mots qui, selon l'auteur précédent, s'avèreraient contradictoires, que Marie-Dominique Perrot s'arrête dans son article sur «*(l)'ingérence humanitaire ou l'invocation d'un non-concept*». Estimant elle aussi que l'ingérence et l'humanitaire appartiennent à des catégories opposées, elle conclut que, sans pertes, leur rapprochement est inacceptable pour l'ordre social, car «*(t)out se passe comme si les puissances humanitaires voulaient participer et promouvoir des valeurs sacrées sans prendre les précautions rituelles d'usage*» (p. 61).

* *Dérives humanitaires: Etats d'urgence et droit d'ingérence* (sous la direction de Marie-Dominique Perrot, Gilbert Rist, François Pigué, Paul Grossrieder, *et al.*), Institut d'études du développement, Genève; PUF, Paris, avril 1994, 163 pp.

«*Raisons d'Etat et raison humanitaire*» sont au cœur de la réflexion de Jacques Forster, membre du CICR, qui n'hésite pas à aborder le problème de la concurrence humanitaire, dont il démontre la réalité de même que les dangers qu'elle fait courir à l'action humanitaire. Illustrant le nouveau rôle des Nations Unies, il examine l'humanitaire d'Etat et conclut que l'action humanitaire ne doit ni se substituer, ni être intégrée au politique.

Dans «*Ingérence utile et manipulée*», François Piguët analyse l'engrenage somalien. Relevante que l'aide arrive toujours trop tard, il se demande, en fin de compte, si l'urgence structurelle constitue une réponse adéquate face à la déliquescence des structures économiques et sociales dans certains pays et des conflits qui en résultent.

Dans la rubrique «*Controverses*», Fabrizio Sabelli, sous «*L'ingérence humanitaire entre religion et politique*», exprime son désaccord avec Marie-Dominique Perrot, et avance la thèse selon laquelle la consécration du concept d'ingérence vise «*l'élimination graduelle de tout obstacle — et l'Etat en est un, et de taille — qui empêche le pouvoir économique de réaliser son programme d'uniformisation planétaire des consciences et des institutions*» (p. 99).

Se référant à l'article de Gilbert Rist, Christian Comeliau pose la question suivante: «*Le bon samaritain a-t-il un avenir?*». Au vu «*des conséquences dramatiques et effroyablement efficaces de la modernité*», l'humanitaire lui apparaît comme une nécessité, «*pour éviter des effondrements de dimensions incalculables*» (p. 102).

Le chapitre «*Paroles*» contient des entretiens avec Paul Grossrieder, directeur adjoint des opérations du CICR, sur «*Le CICR face à l'ingérence humanitaire*», Hans Schellenberg, chef de section de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA), qui axe sa réflexion sur le sujet «*Entre non-ingérence et besoin d'aider: l'humanitaire d'Etat*», Jean-Philippe Rapp, journaliste au Journal télévisé de la Télévision Suisse romande, sur «*L'ingérence humanitaire et les médias*», et, enfin, Yves Audéoud, responsable du Département Afrique à Caritas Suisse, qui s'exprime sur le thème de «*Savoir ou ne pas savoir intervenir, le cas de la Somalie*».

Tous ces entretiens reflètent le rôle très important joué par les médias dans le cadre des interventions pouvant être qualifiées sous le vocable d'ingérences humanitaires. Par ailleurs, Paul Grossrieder relève à bon escient que le problème, aujourd'hui, ne consiste pas tant à entrer dans un pays qu'à y agir, une fois entré, tandis que le système d'avertissement avancé (*early warning system*) lui paraît ne pouvoir que rarement empêcher la guerre. Pour Hans Schellenberg, l'ingérence consiste à apporter de l'aide là où tout le monde en achemine déjà avec comme conséquence l'oubli des autres victimes, la non-ingérence se manifestant par le maintien des principes humanitaires avant les considérations d'ordre politique. Jean-Philippe Rapp observe en passant «*le langage très conventionnel qu'utilisent les professionnels (des médias) (qui) sont souvent plus intolérants que le public*» (p. 123), alors que, pour Yves Audéoud, «*(l')aide humanitaire est un*

terrain très pratique, puisqu'il permet de rentabiliser les émotions au profit de considérations de politique interne» (p. 130).

La partie intitulée «*Points d'appui*» clôt le recueil, en offrant tout d'abord, sous le thème «*Ingérence humanitaire: un débat*», de Delphine Bordier, un récapitulatif bien mené des principales opinions qui ont été émises à propos de l'ingérence humanitaire. Les propos de Mario Bettati, Bernard Kouchner, Cornelio Sommaruga, Jean-Christophe Rufin, Rony Braumann et bien d'autres encore sont ainsi évoqués en un panorama fort utile d'un débat qui n'a pas fini de stimuler les esprits. A la suite de cette présentation, on trouve une bibliographie, ainsi que des indications sur la formation et la profession des personnes qui ont participé à l'ouvrage. Ces dernières sont bienvenues, et on regrettera qu'elles ne figurent qu'à la fin de l'ouvrage au lieu d'accompagner le nom de l'auteur au début de sa contribution.

Le lecteur de ces lignes sera peut-être surpris du ton critique de l'ensemble des articles. Il répond aux objectifs de la collection, qui, dénommée «*L'enjeu*», cherche à démystifier, ainsi qu'à mettre en relief les enjeux de pouvoir «*qui ont parfois cessé de nous être familiers*». Par conséquent, c'est à un exercice d'humilité que nous convient les rédacteurs de ce petit livre, ce en quoi ils répondent à la vocation de toute démarche proprement scientifique.

Denise Plattner
